

PROCEDURE : ENTREE NOUVEAU BENEVOLE

RIGODON

+ Le futur bénévole est reçu par le coordinateur qui lui donne toutes les informations concernant le Rigodon : objectifs, organisation, historique, valeurs... Il lui conseille la consultation du site de l'association et lui donne le flyer de présentation de l'organisme. Il lui présente enfin le projet associatif, la charte ainsi que l'acte d'engagement pour les nouveaux bénévoles.

+ Le coordinateur propose ensuite une période d'observation de un mois environ qui sera un parcours de découverte des différentes composantes de l'association : participation à l'accueil du matin avec, si possible, partage d'un repas avec les accueillis, observation d'une ou plusieurs activités de l'après-midi, visite du jardin, accompagnement lors des ramasses, participation à une rencontre mensuelle de bénévoles ...

+ A la fin de la période convenue, le coordinateur, accompagné d'un membre du bureau, a un nouvel entretien avec le futur bénévole. Un bilan des motivations, du ressenti, du comportement, des observations du « stagiaire » est effectué par les 2 administrateurs. Trois possibilités :

- Soit acceptation du nouveau venu dans le rang des bénévoles.
- Soit renouvellement du stage pendant un mois en précisant les lacunes.
- Soit non-acceptation de la personne en justifiant la décision prise.

Le nouveau bénévole pourra alors être présenté à l'ensemble des membres du Rigodon.